



Paris, le 15 novembre 2021

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES TECHNICIENS SUPERIEURS DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Du 10 novembre 2021

L'UNSA était représentée par Estelle Devanlay et Olivier Pihou.

La CAP était présidée par Laurent BELLEGUIC, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SDCAR).

Vous trouverez, ci-dessous, la déclaration liminaire de l'UNSA.

TITULARISATION

Deux dossiers de titularisation ont été examinés :

- 1 dossier avec un avis favorable.
- 1 dossier avec un avis partagé¹.

RECOURS

Cinq dossiers ont été examinés. Tous ont reçu un avis partagé.

¹ L'avis partagé résulte du fait que les votes des représentants du personnel et de l'administration sont différents.



REPONSES DE L'ADMINISTRATION

Abattoir :

- Absence de paiements des heures de nuit : Les paiements sont en cours, ils se feront en 2 fois :
 - Les indemnités du 2^{ème} trimestre seront payées en novembre ou décembre 2021.
 - Les indemnités du 3^{ème} trimestre seront payées début 2022.

Il y a eu une procédure nouvelle qui a généré quelques délais. Des réunions régulières ont eu lieu afin d'améliorer la situation.

- Problèmes de salaire pour les contractuels en abattoir : Le renouvellement de contrat a parfois entraîné une rupture de paiement des salaires engendrant des frais bancaires non pris en compte (agios). L'Administration indique qu'il y a eu un problème sur l'outil paie, dès qu'il a été identifié, soit un acompte a été payé, soit une saisine du BASS a été mise en place.

FTR :

En 2021, il n'y a pas eu de recrutement en T1.
En 2022, un concours sera ouvert en T1 et en T2.

Commission de réforme :

Un rappel des procédures sera fait.

Commentaire UNSA :

Les effets de la loi de la transformation de la fonction publique (Ligne Directrice de Gestion) se font d'ores et déjà sentir, les sujets de la CAP étaient peu nombreux. L'UNSA ne peut que le déplorer. Néanmoins, l'UNSA reste et restera là pour VOUS défendre.



Paris, le 10 novembre 2021

CAP TSMA du 10 novembre 2021

DECLARATION LIMINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour cette CAP, la première de l'année et les sujets d'inquiétude et de crispation pour les TSMA vont ainsi pouvoir être abordés plus spécifiquement.

ABATTOIR :

Les agents se sont plaints de l'absence de paiement des heures de nuit. Certains départements connaissent des difficultés car ce sont désormais les Secrétariats Généraux Communs Départementaux qui déclenchent les paiements. Pour les départements, dans lesquels aucun agent issu des anciennes DDCSPP (donc ayant les compétences MAA) n'a intégré le SGC, les personnels en charge du paiement des heures de nuit ne se sont pas appropriés la démarche notamment en demandant le retour des heures de nuit, ce qui a déclenché des retards de mise en paiement. Cette problématique participe à accentuer un peu plus le manque d'attractivité des services vétérinaires d'inspection en abattoirs.

Par ailleurs, le dernier évènement en date à l'abattoir de Cuiseaux a montré l'importance de recruter des titulaires sur ces postes.



INFOMA :

Les agents anciennement contractuels qui étaient auparavant en poste en services déconcentrés et qui ont intégré l'INFOMA ont rencontré des problèmes lors de leur intégration. Le temps nécessaire à la mise en place du contrat a créé une rupture conduisant à des retards sur le versement de la paie de septembre, ce qui a mis ces agents en difficulté. Pour l'UNSA, ceci n'est pas acceptable.

Ces agents ont parfois des familles à charge et pour certains doivent supporter des doubles loyers. Il faut absolument anticiper ces problématiques qui sont récurrentes dans nos services.

TELETRAVAIL :

Des discussions sont actuellement en cours sur le télétravail au MAA. Nous réitérons notre demande de jours flottants pour les inspecteurs/contrôleurs. En effet, le jour fixe est un véritable blocage pour les agents qui dépendent des administrés, du travail en binôme... L'absence de cette modalité pourrait être une vraie iniquité de traitement pour les agents de terrain.

CORPS DES TSMA :

Nous nous interrogeons sur le devenir du corps des TSMA. Les problèmes récurrents d'intégration par concours, la pyramide des âges des agents qui va poser des difficultés dans les années à venir. Les transferts de missions sont de réels sujets de préoccupation pour l'avenir de ce corps mais aussi de notre ministère. La charge de travail ne diminue pas : Brexit, Nouvelle PAC, etc. et pourtant le recrutement de contractuels et les délégations de missions s'accroissent.

TRANSFERTS DES MISSIONS FEADER :

Un groupe de travail s'est tenu sur ce sujet et concerne plus spécifiquement le transfert d'ETP aux régions. Le Ministère et Région de France ne se sont pas accordés sur le nombre d'ETP. Qu'en est-il aujourd'hui ? Si les deux entités ne parviennent pas à un accord, qui tranchera ?

FTR :

Quel est le devenir de la spécialité forestière ? Y a-t-il des recrutements cette année et si oui, dans quelles structures seront-ils affectés en l'absence de recrutement par l'ONF et l'IGN ? En cas d'absence de recrutement, quid de l'INFOMA de Nancy ?

IFCE :

La seule préoccupation de la direction générale, est d'arriver coûte que coûte à atteindre son objectif principal, le chiffre de 603 ETP en fin de COP, quitte à réduire les activités du COP. Nombre de recrutements concernent des agents de catégorie A postés auprès du DG ou du SG alors que les agents des services ne sont pas remplacés voir encouragés à partir.

L'UNSA, comme les autres OS, demande aux tutelles leur intervention, pour la reprise d'un vrai dialogue social constructif et respectueux des agents, ainsi qu'un réel accompagnement des personnels dans la mise en œuvre du COP. Pour cela elles devront prendre des mesures adaptées à la gravité de la situation.

De plus, au moment où l'IFCE se doit d'être fer de lance sur la prise en compte du bien-être animal, nous sommes effrayés du manque manifeste d'empathie et de prise en compte de la souffrance des agents par cette administration.

Merci à vous